Cahier des charges – Réparation fissures plafond hourdis + poutrelles sur environ 9 m² au RDC

(fourniture treillis 537 ALFA – grammage 165 g/m² fourni par le maître d'ouvrage)

1. Préparation du chantier

- Mise en place d'un sas anti-poussière et protection du mobilier/sols par bâchage.
- Sécurisation de la zone de travail.

2. Ouverture et diagnostic des fissures

- Décapage du plâtre/enduit fissuré jusqu'au béton ou hourdis sain.
- Nettoyage soigné (brossage, aspiration, suppression des poussières et parties friables).
- Inspection visuelle des armatures :
- Si corrosion avancée (section réduite) → arrêt du chantier et avis d'un ingénieur structure.

3. Réparation des zones ouvertes

- Traitement des armatures :
  - Corrosion superficielle → brossage métallique + application d'un passivant anticorrosion pour aciers de béton (ex. Sika Monotop 910N ou équivalent).
  - Corrosion grave → renfort ou remplacement sur avis structurel.
- Application de la résine d'accrochage :
  - Avant tout rebouchage ou reprofilage, application sur le support préparé (propre, sec, dépoussiéré) d'une résine d'accrochage/primaire d'adhérence type Sikalatex 360, ou équivalent.
  - Application au rouleau ou à la brosse, conformément aux prescriptions du fabricant du mortier utilisé et aux conditions d'application (température ≥ 8°C, HR < 80%).
  - Respect du temps de recouvrement préconisé (généralement frais sur frais ou dans les 2h suivant l'application).
- Reprofilage et rebouchage :
  - Mortier de réparation structurel fibré classe R4 (EN 1504-3, ≥45MPa).
  - Produits de référence (ou équivalent avec justificatif technique) : Sika MonoTop-412 N, Weber REP R4 Structure, Mapei Planitop Rasa & Ripara R4, Parex Lanko 731 Lankostructure.
- Respect strict des prescriptions fabricants (préparation, malaxage, cure, séchage).

4. Pose du treillis de renfort

- Application d'une première passe d'enduit adapté type TOUPRET EC3 (ou équivalent).
- Marouflage du treillis fibre de verre réf. 537 ALFA (165 g/m²), recouvrement des lés de 5 à 10 cm.
- Application d'une seconde passe d'enduit pour noyer totalement le treillis.
- Ponçage et contrôle de planéité après séchage.

5. Finitions

- Enduit de lissage si nécessaire.
- Application d'une sous-couche puis d'une peinture de finition pour homogénéité.

6. Nettoyage et remise en état du chantier

- Évacuation de tous les gravats, déchets et résidus issus des travaux (dans une benne ou déchetterie agréée).
- Nettoyage complet de la zone de travail (dépoussiérage, aspiration des sols et surfaces).
- Retrait des protections provisoires (bâches, sas anti-poussière).
- Restitution des lieux dans un état propre et sécurisé, conforme à l'usage d'habitation.

7. Contrôle qualité

- Vérification finale : planéité, absence de suintement ou de fissures, intégration correcte du treillis.
- Relevé photographique du chantier terminé.
- Signature d'un PV de réception.
- Le devis devra mentionner les matériaux utilisés et être accompagnés de l'attestation d'assurance décennale.

8. Dispositions contractuelles

- Le devis doit être précis, mentionner tous les matériaux utilisés, être accompagné de l'attestation d'assurance décennale, indiquer le délai de réalisation, prévoir un délai pour la levée des réserves et respecter toutes les obligations légales (mentions obligatoires).
- Aucun début d'intervention ne pourra avoir lieu sans signature préalable du devis et validation technique du maître d'ouvrage.